



## Mon ex me réclame de l'argent sur la vente de la maison

-----  
Par Liloudean

Bonjour,

il y a quelques années je me suis pacsée à mon ex sous aucun régime en 2010, on a acheté une maison en indivision avec en nature et quote part a concurrence de 200/215 èmes pour moi et en concurrence 115/215 èmes pour lui le tout pour un montant de 23000? en 2013. On a investit 180000? dans des travaux pour la maison. Nous nous sommes séparés, le pacs a été dissous en 2016. Nous avons vendu la maison en 30 mars 2017 pour le prix de 198000?. La vente de la maison de la maison a rapporté 10000?, et il a tout gardé. A ce jour en 2021, il me dit que je lui dois le montant des travaux qu'il n' a pas récupéré lors de la vente de la maison. Est-il dans son droit?

Je vous remercie de votre aide.

Cordialement.